

Jacques Wels

Retraite et santé : quelque chose à faire ?

Les politiques publiques en faveur des travailleurs âgés ont-elles un impact sur leur santé ? Jacques Wels, docteur en Sciences politiques et sociales, de l'ULB, lance une étude comparative dans 21 pays industrialisés.

Santé !

Si Jacques Wels s'est toujours intéressé aux questions d'emploi et de travail, c'est seulement à la fin de son master, quand il a cherché un sujet de thèse, que l'importance des fins de carrière s'est imposée à lui. « Ma thèse n'incluait pas la santé : elle portait exclusivement sur les politiques publiques destinées à garder les travailleurs à l'emploi. Mais, lors d'un séjour scientifique à Londres, au King's College, j'ai constaté que certains de mes collègues britanniques travaillaient sur la relation entre l'emploi des travailleurs âgés et la santé. Autrement dit, dans quelle mesure l'extension de la vie professionnelle peut-elle avoir un impact, positif ou négatif, sur la santé des travailleurs ? »

La preuve par 21

Aujourd'hui encore, il n'y a pas de consensus à ce sujet. « Globalement, l'impact semble positif. Mais, quand on stratifie, on constate que rester à l'emploi ne profite pas à tout le monde de la même façon. » Pour faire avancer le débat, Jacques Wels mise sur la comparaison internationale : au stade actuel, il a l'intention de comparer 21 pays industrialisés, en se basant sur l'enquête longitudinale européenne SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe), la Health and Retirement Survey (HRS) américaine, le panel britannique ELSA (English Longitudinal Survey of Ageing) et l'enquête japonaise JSTAR (Japanese Study on Ageing and Retirement).

Crédit-temps

En quoi cette comparaison internationale est-elle primordiale ? « Elle permet d'évaluer l'impact de certaines politiques publiques dans certains pays et pas dans d'autres, et aussi d'observer des invariants, c'est-à-dire des éléments qui restent constants indépendamment du contexte national. C'est assez nouveau, parce que les enquêtes longitudinales basées sur un seul pays ne manquent pas, mais il y a très

peu d'enquêtes qui comparent les pays. » Jacques Wels n'en est pas à son coup d'essai : en 2017-2018, il a publié, sur le crédit-temps fin de carrière, un article également basé sur une comparaison internationale et révélant l'influence positive de ce mécanisme sur la santé des travailleurs âgés. « Ça paraît évident, mais personne ne l'avait démontré auparavant. Pourtant, le crédit-temps est aujourd'hui en voie de disparition, et c'est dommage : savoir qu'il existe des dispositifs efficaces, qui pourraient être implémentés dans de nombreux pays et qui sont systématiquement négligés, ça me rend triste. »



BIO EXPRESS

Né à : Bruxelles

Études universitaires : BA, MA et Doctorat en Sociologie à l'Université Libre de Bruxelles

Thèse : La dynamique des fins de carrières professionnelles, défendue en 2016 sous la direction de Prof Pierre Démarrez (ULB)

Bourses, mandats, Crédits ou Projets de recherche (notamment FNRS) :

- Chargé de recherches FNRS (2016-2020)
- Bourse Wiener Anspach (2017-2018)
- A également travaillé comme affiliated lecturer à l'University of Cambridge (2016-2021) et à l'University College London (2021-2022)

Prix et récompenses : Prix Alice Seghers pour sa thèse de doctorat

Signe particulier : sociologue qui fait de l'« épidémiologie sociale ».

Stigma

Mais ces dispositifs n'impliquent-ils pas une stigmatisation des 'travailleurs âgés' ? « Bien sûr que si. L'enquête SHARE, par exemple, commence à 50 ans, ce qui ne peut que créer un stigma, un stéréotype. Dans certains pays, comme la Belgique, ça génère une sorte d'âgisme, et ça crée, sur le marché du travail, une difficulté à retrouver de l'emploi. Mais, si vous n'utilisez pas de mots pour désigner les travailleurs âgés, vous ne mettez pas non plus de politiques publiques en place pour eux. Ainsi, au Royaume-Uni, il y a des lois anti-discrimination sur les travailleurs âgés, donc on ne peut pas les appeler comme ça, mais il n'y a pas non plus d'âge de la retraite : c'est au travailleur de demander à partir ! »

Jusqu'au bout

La question devient donc : est-il possible d'éviter le stigma tout en répondant aux besoins particuliers des travailleurs vieillissants ? Et, là encore, Jacques Wels compte sur la comparaison internationale pour montrer comment ce problème est géré – positivement ou négativement – dans différents pays. « Le Japon, par exemple, a implémenté des politiques publiques de prolongement de la vie professionnelle, nécessaires dans un pays où l'espérance de vie est la deuxième plus haute du monde. Mais le stigma est extrêmement fort. Quand le travailleur arrive à un certain âge, l'entreprise ne veut plus de lui, mais elle est obligée de le garder jusqu'au bout. Alors, elle lui donne un contrat différent, le délocalise dans un autre siège et parfois le paie moins... »

Travail d'équipe

Pour l'instant, Jacques Wels travaille seul. « C'est de l'analyse statistique, donc du traitement de données. Et, comme le statut de Chercheur qualifié n'implique pas la mise à disposition d'une équipe, il faut que j'y arrive sans aide. Mais je compte rechercher d'autres financements – cet automne, je vais postuler à une bourse ERC pour pouvoir engager des doctorants et des post-doctorants. Non seulement parce que l'homogénéisation des projets comparatifs exige un travail considérable, mais aussi parce que, quand on travaille seul, on a l'impression d'être le maître du monde. Moi, j'ai besoin d'être entouré de gens qui me disent que je suis nul ! »

PDR

Jacques Wels vit depuis plusieurs années au Royaume-Uni. « Mais, depuis le Brexit, c'est pénible. Je termine un contrat d'un an et demi au University College London (UCL), pour lequel j'ai dû passer un test d'anglais, alors que j'avais enseigné la statistique à Cambridge pendant cinq ans ! » Il apprécie d'autant plus son nouveau statut de Chercheur qualifié qu'il lui permet de retravailler en Belgique, même s'il doit multiplier les allers-retours, car il continue à collaborer avec l'UCL. Mais ce qu'il a appris outre-Manche n'a pas fini d'influencer ses recherches. Ainsi, il a publié en 2020 dans Social Science & Medicine un article sur le rôle des syndicats dans la santé physique et mentale des travailleurs en Grande-Bretagne, et il envisage une comparaison internationale sur ce thème. Il a même introduit un projet de recherche au FNRS, pour pouvoir engager un doctorant. « En comparant les pays, nous verrons si cette relation entre syndicats et santé est ou non la même dans les différents pays. Si elle l'est, nous aurons découvert un invariant, et donc démontré quelque chose ! »

 Marie-Françoise Dispa